



## Bulletin de mise en candidature pour l'élection du Conseil d'administration pour le terme 2022-2023

→ Pour être admissible, vous devez être délégué(e) d'une entreprise membre **depuis au moins un an.**

### CANDIDATURE

Conscient(e) que mon implication au sein du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda exigera une disponibilité pour assister aux réunions programmées toutes les 3 semaines ainsi que la prise en charge d'un ou de dossier(s), je soussigné(e), \_\_\_\_\_, membre officiellement délégué de l'entreprise, dépose ma candidature à titre d'administrateur pour le terme 2022-2023.

**Je m'engage formellement à participer à la première réunion du Conseil\*.**

\_\_\_\_\_  
(Nom de l'entreprise en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
(Nom du candidat)

\_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Fonction au sein de l'entreprise)

\_\_\_\_\_  
(Adresse, incluant le code postal)

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone (B) : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

---

\* La première réunion des membres du Conseil d'administration est **obligatoire** et aura lieu **le samedi 29 janvier 2022 de 8h30 à 16h30**. Les autres réunions sont programmées à toutes les 3 semaines et elles se tiennent majoritairement le mardi de 12 h à 13 h 30 à la CCIRN.

Cette formule devra être reçue au secrétariat de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, au 70, avenue du Lac, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N4, au plus tard le **30 novembre 2021**

Télécopie acceptée (819 762-3091) ou courriel : [carole.tremblay@ccirn.qc.ca](mailto:carole.tremblay@ccirn.qc.ca)